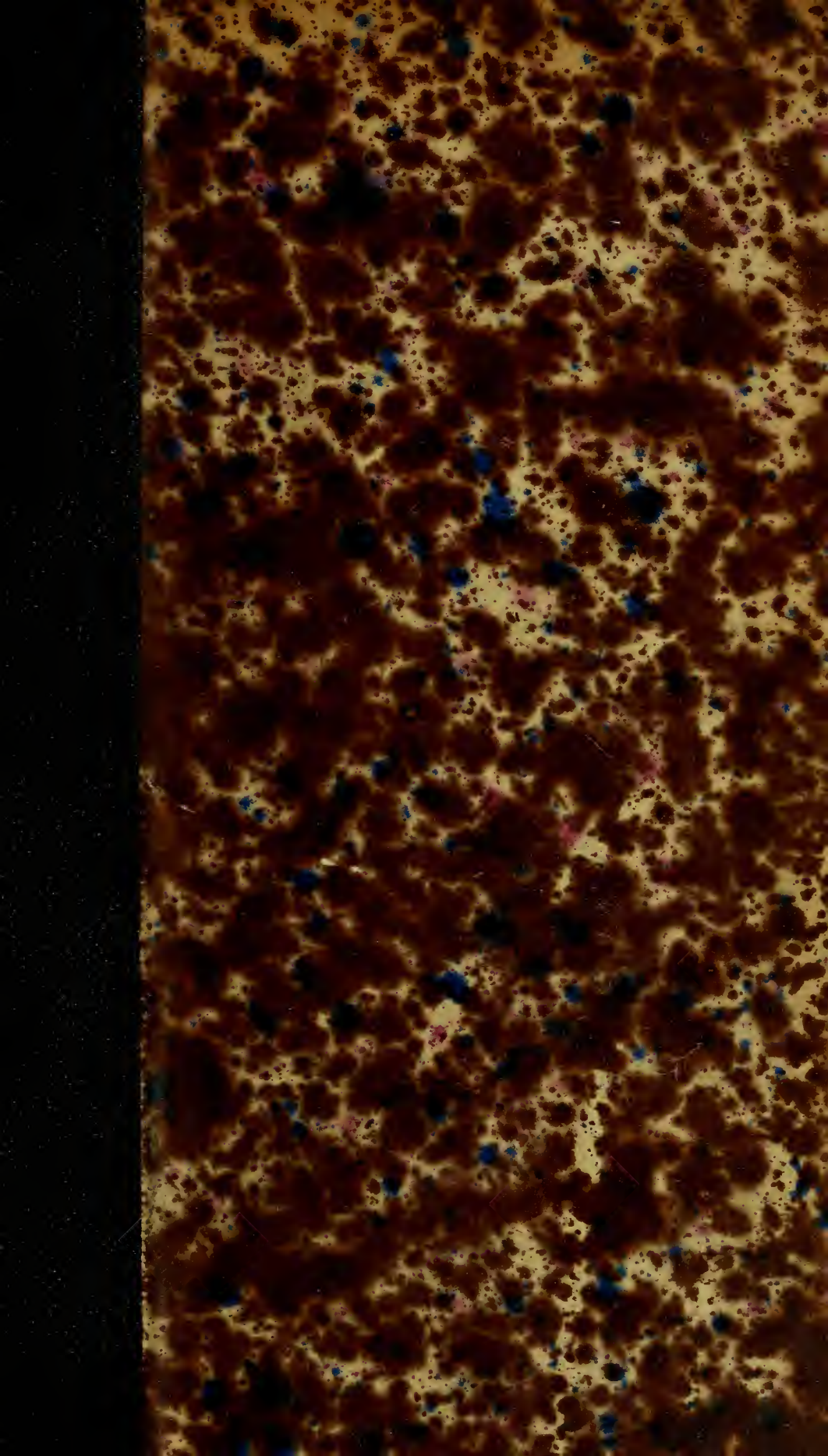

Accessions
159.824

Shelf No.
~~G.3056.18~~

Barton Library.

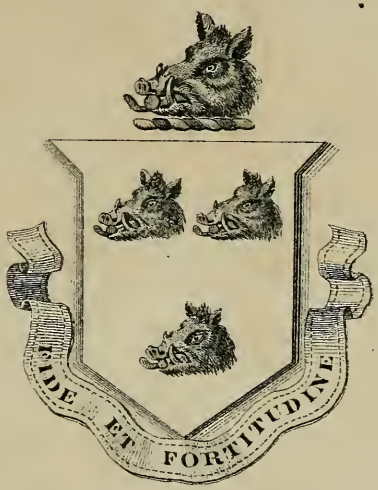

Thomas Pennant Barton.

Boston Public Library.
Received May, 1873.
Not to be taken from the Library.

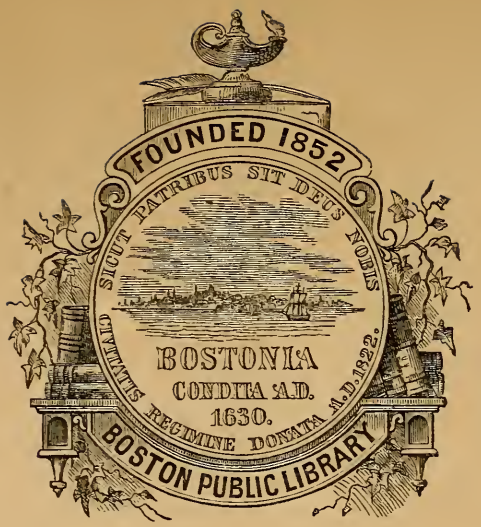

30 4

PAMPHLETS.

French

Revolution

1791

Barton Library

XG.3656.18

159.824
May. 1873

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Boston Public Library

http://www.archive.org/details/ahlesmcommeilsve00fran

AH! LES M....,

COMME ILS VENDENT LA NATION!

CITOYENS! garde à vous! plus que jamais le vaisseau de la chose publique est en danger; plus que jamais la constitution est menacée: encore un nouveau coup, & nous n'en avons point. Déjà nos ennemis lèvent audacieusement la tête; ils se félicitent du triomphe qu'ils viennent de remporter, ou plutôt que l'assemblée de nos représentans leur a si lâchement abandonné. Que signifie aujourd'hui cette rétrogradation de principes de la part de nos législateurs, sinon une violation manifeste des maximes fondamentales sur lesquelles devoient reposer immuablement le salut & la prospérité de l'empire françois? On nous le dit depuis long-tems, la corruption regne dans le sanctuaire des loix, & les publicains y dominent. Jusqu'ici nous avons cru trop facilement à l'écorce patriotique du grand arbre régénérateur qui s'est engraissé de notre séve, & qui n'a produit que de feuilles au lieu de fruits. Il est enfin tems de porter la hache à la racine du

1791.

Brochure paraît avoir été écrite à l'occasion du [illegible] qui permettait aux prêtres réfractaires d'officier [illegible] des églises particulières, pourvu qu'ils ne prêchassent [illegible] contre la loi. [7 mai 1791].

mal, de l'extirper ou de s'attendre aux ravages les plus cruels, à des maux incalculables pour notre liberté. C'eſt moins les hommes que leur propre ouvrage que les légiſlateurs de tous les pays doivent redouter. Prudens & éclairés, ils ne doivent donner naiſſance à aucune loi que lorſqu'elle eſt dictée par la raiſon & la vérité, parce que l'intérêt de l'état, pour qui ſeul elle eſt faite, doit ſeul les animer lorſqu'ils prononcent ſur la latitude des droits des individus, ou ſur les limites ou doivent expirer leurs pouvoirs; mais auſſi la loi, une fois prononcée, fermes & immuables dans leurs déciſions, ils doivent donner l'exemple du reſpect pour leur ouvrage; je dis plus, on doit les y forcer, ou bien les légiſlateurs & les loix tombent dans un état de dériſion qui doit influer néceſſairement ſur la chûte très-prochaine de la république.

Je vous le dis donc hautement, citoyens, & Hercule Mirabeau, qui avoit puiſé la même vérité dans l'immortel auteur du Contrat Social, a eu le courage de la ſoutenir à la tribune nationale, toute religion doit être ſubordonnée à l'état, & non pas l'état à la religion. Il faut une morale aux hommes, mais il faut qu'elle ſoit pure; & une nation, ſur-tout, qui ſe régénere doit être la maîtreſſe d'étendre ou de limiter,

pour l'intérêt commun de ſes membres ; le temporel comme le ſpirituel des miniſtres de la religion qu'elle a adoptée & de la doctrine qu'elle profeſſe.

Nos repréſentans l'avoient bien calculée cette maxime éternelle de toute aſſociation bien organiſée, lorſqu'ils avoient décrété, ſans reſtriction, ſans modification aucune, la conſtitution civile du clergé ; ils avoient bien vu que laiſſer à ce corps expirant le moindre veſtige d'une dénomination quelconque dans l'état, c'étoit lui aſſurer, pour l'avenir, un deſpotiſme mille fois plus dangereux que celui qu'ils venoient de renverſer. Ils s'étoient rappellés que, ſous Charles VI, le gouvernement, en s'emparant des biens eccléſiaſtiques, avoit perdu le fruit de cette opération en laiſſant toujours la ſouveraineté des conſciences à la diſpoſition des miniſtres orgueilleux d'un Dieu dont toute la vie fut un exemple continuel d'humilité ; ils avoient ſenti qu'il étoit inſtant, pour l'ordre moral & politique, que tous les hommes fuſſent ramenés à leur inſtitution primitive ; &, en cela, la conduite de nos repréſentans nous aſſuroit à la fois de leur ſageſſe & de leurs lumieres : mais aujourd'hui qu'ils viennent de briſer la plus belle pierre de leur ouvrage, celle qui devoit lier la voûte de l'édifice du

bonheur public, aujourd'hui qu'ils rendent à la cupidité ſacerdotale tous les moyens de réuſurper encore une fois ce qui nous a tant coûté de leur arracher, je ne ſaurois retenir mon indignation contre les traîtres ou les hommes puſillanimes qui ont fomenté cette lâcheté nationale.

Penſez-vous que ſi les prêtres n'avoient pas compté ſur la tyrannie qu'ils ont exercée dans tous les tems au nom de la religion ſur les ames timides ou ignorantes, ils euſſent marqué tant de roideur & tant de mépris pour la loi qui vouloit les renfermer aujourd'hui dans le cercle juſte de leurs devoirs ? non : il ne faut, pour cela, que les juger d'après la conduite ſcandaleuſe qu'ils affichent depuis tant de ſiecles, alors on ne doutera plus de ce qu'ils eſperent du nouvel empire qu'on leur rend, empire qui finira néceſſairement par engloutir la conſtitution.

Une vérité bien affligeante que je ne puis ni me diſſimuler ni cacher à mes concitoyens, eſt celle qui me rappelle que nous avons reconquis en bloc tous nos droits, & que ſi nous n'y prenons garde, nous les reperdrons tous en détail avant même d'avoir joui d'un ſeul fruit de notre conquête.

Les biens immenſes, le luxe faſtueux du clergé,

étoient ſans doute un vol fait à la ſociété, un ſcandal public pour les mœurs : mais ce n'étoit pas ce qu'il y avoit de plus infâme dans cet ordre de choſes ; ce qui révoltoit le plus n'étoit pas de voir une caſte privilégiée d'hommes inutiles regorger de richeſſes en prêchant la pauvreté : la verge de l'intolérance avec laquelle elle écraſoit à ſon gré tout ce qui ſembloit contrarier ſes principes de domination & de tyrannie, voilà ce qui répugnoit à la nature & à la raiſon, & c'étoit pourtant là l'arche ſacrée à laquelle il n'étoit pas permis de toucher ſans être frappé de malédiction & de mort. Nos peres avoient vécu ſous cette oppreſſion prétendue ſpirituelle ; plus heureux qu'eux, nous venions d'en être affranchis par la loi, & c'eſt au moment où nous allions jouir d'un triomphe qui honoroit également la raiſon & l'humanité, que, par une lâcheté ſans exemple dans un ſiecle éclairé, nos repréſentans nous ont recourbés ſous le joug du fanatiſme ſacerdotal.

Ah ! je vous le demande, citoyens, vous ſurtout qui avez fait tous les ſacrifices poſſibles pour la régénération des mœurs & de l'empire, qu'aurez-vous gagné à cette brillante révolution, ſi vos architectes détruiſent d'une main ce qu'ils édifient de l'autre ? qui vous répondra, d'après cette baſſe complaiſance de vos repréſentans qui

consacre qu'une poignée d'hommes isolés, par état, de la société, a le droit de s'approprier l'empire des consciences & des pensées ? qui vous répondra, dis-je, que bientôt, par des retours fallacieusement combinés, les ennemis de la révolution ne feront point effacer, de votre nouveau livre de vie, les loix qui proscrivoient une domination non moins funeste que celle des prêtres, la tyrannie féodale ? qui vous assurera si vos représentans, vos mandataires, les commis que vous salariez, s'arrogent le droit de faire & de défaire, sans votre consentement, tout ce qu'ils croiront utile à leurs caprices ou à leurs intérêts, que vous n'êtes pas à la veille d'être plus esclaves sous le regne de la liberté, que vous ne l'avez jamais été sous la verge du despotisme ? Ou je me trompe, ou nos législateurs commencent à renverser l'édifice constitutionnel pour lequel nous les avons assemblés : c'est alors qu'il s'agit du bonheur ou du malheur de tout un peuple que nulle considération contraire à l'intérêt social ne doit entraîner ceux dans les mains desquels nous avons eu la bonhomie de placer nos destinées ; car une fois que les chefs d'une nation commencent à prêter l'oreille à la séduction, ils sont bientôt corrompus, & la nation bientôt asservie.

Que d'un bout du royaume à l'autre tous les

bons citoyens portent donc leurs plaintes à l'assemblée nationale, qu'elle apprenne une bonne fois que nous ne sommes pas des enfans qu'on amuse avec des grelots & des hochets ; que nous sommes des hommes libres qui voulons une constitution libre, & que tous ses membres nous répondent sur leur tête de notre vœu. On trompe difficilement vingt-cinq millions d'individus armés pour leur liberté ; & quand il seroit possible qu'on nous endormît quelques instans sur l'aliénation de nos droits & de nos intérêts, qu'ils sachent, nos représentans, ceux au moins qui nous auroient trahis, que l'éclair de notre réveil seroit un coup de foudre mortel pour les lâches prévaricateurs de la chose publique. Nous voulons, & nous en sommes les maîtres, que la constitution se finisse dans le sens qu'elle a été commencée ; que tous les décrets qui en font jusqu'ici la base, restent immuablement ce qu'ils sont, autrement nous regarderons comme un attentat à la liberté & une profanation des principes sacrés qui constituent les droits de l'homme tout acte postérieur qui tendroit à détruire ou même modifier une loi constitutionnelle déjà décrétée par l'assemblée & sanctionnée par le monarque.

Tant qu'il reste à un peuple des bras & de ce
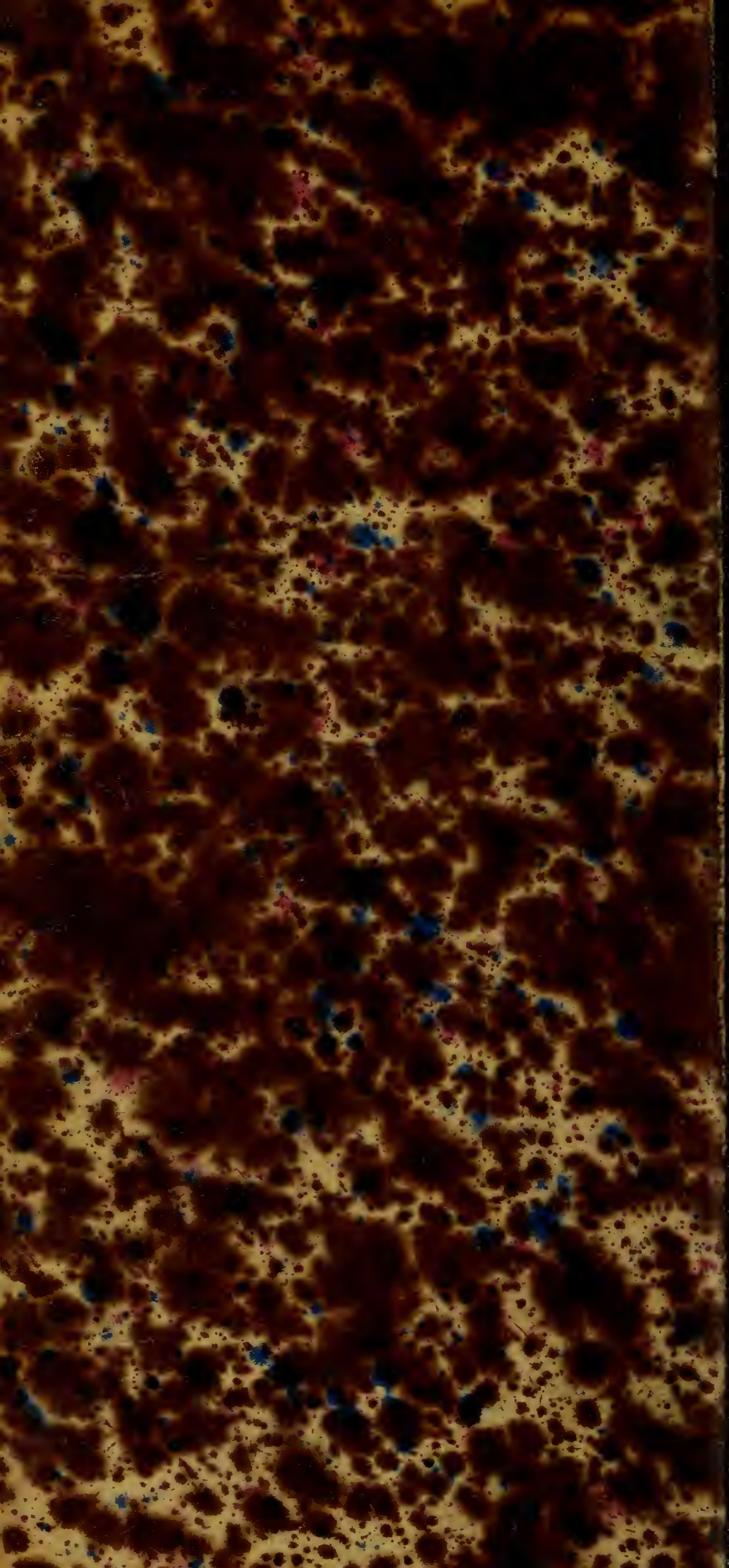
métal dont on fait les lames de ſabres & le ſoc des charues, ce peuple doit pouvoir tout ce qu'il veut : voilà, citoyens, ce qu'il importe plus que jamais de crier aux oreilles de nos repréſentans & de nos ennemis, qu'ils en faſſent leur profit ou qu'ils tremblent !